

Attestation des fonctions correspondant à celles du corps d'intégration/nomination dans la fonction publique

(à remplir par l'agent)

Nom - Prénom :

Employeur concerné :

Nature du contrat (CDD, CDI...)	Fonctions occupées	Volume horaire hebdomadaire*	Date de début	Date de fin

* Un temps plein est équivalent à 39h/semaine

Date :

Signature et cachet de l'employeur
concerné :

Veillez fournir cette attestation de fonctions pour chaque employeur concerné. Celle-ci devra être transmise à votre employeur d'accueil, accompagnée des justificatifs : attestation ou contrat de travail pour chaque période et mentionnant les fonctions occupées, le volume horaire hebdomadaire pour chaque période saisie.

Les expériences professionnelles en qualité de travailleur indépendant (patenté), gérant de société, travailleur libéral, stagiaire et bénévole ne peuvent pas être prises en compte au titre de la VEP.